LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

SOLUTION SOCIALE

Le chef de police de Winnipeg, Devon Clunis, a rencontré les résidants de Saint-Boniface. Dans sa luttre contre la criminalité, il prône avant tout la prévention et la collaboration.

A3

ACTUEL

MARYMOUND

Le nouveau centre de désyntoxication de courte durée pour jeunes, Marymound, est désormais accessible aux jeunes de Saint-Boniface.

A8

ÉCONOMIE

AVEZ-VOUS UN JOB D'ÉTÉ?

Pas facile de se trouver un emploi d'été en français à Winnipeg. Recontre avec des étudiants en pleine recherche et mise au point sur les services disponibles.

A9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N°14 • DU 3 AU 9 JUILLET 2013
SAINT-BONIFACE

100 ans à célébrer!



❶

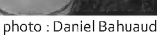


photo : Daniel Bahuaud



❸

photo : Camille Harper-Séguy



❹

photo : Dan Harper



❷

photo : Camille Harper-Séguy



❺

photo : Dan Harper

Les célébrations du 100e de *La Liberté* se sont déroulées du 21 au 27 juin dernier. Entre la célébration eucharistique, la fête au parc Provencher avec Bicolo (1), le sentier *La Liberté*, le colloque sur le journalisme, le grand Gala (3, 4 et 5) ou encore l'exposition (2), chacun a pu célébrer sa *Liberté*! | **Photo-reportage B6-B7.**

GRAND CONCOURS

Gagnez un **voyage pour 4 personnes Via Rail à Churchill** en nous envoyant votre plus belle histoire grâce à ***La Liberté*** **numérisée projet Peel. Rendez-vous à www.la-liberte.mb.ca.**

Lisez la première lettre de notre concours en page A4 de cette semaine et ensuite, à vous de jouer!

Envoyez votre histoire à la-liberte@la-liberte.mb.ca, d'un maximum de 300 mots avant le 18 octobre. Elle sera publiée dans *La Liberté*. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les lettres publiées. Le grand vainqueur sera annoncé le 25 octobre 2013.

BONNE CHANCE!

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

EMPLOIS ET AVIS

Votre **carrière** de rêve vous attend...



ADJOINT.E EXÉCUTIF.IVE
Situé à Notre-Dame-de-Lourdes
Poste à terme, 1,0 ETP
Concours SS-0036

INFIRMIERS.ÈRES AUTORISÉS.ES ET INFIRMIERS.ÈRES AUXILIAIRES
Temps plein • Temps partiel • Occasionnel
Diverses localités

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

OFFRE D'EMPLOI

Équipes de couvreurs de toits recherchées pour notre bureau à Edmonton.

Équipements et outils personnels sont nécessaires.

Communiquez avec Michel au 780-962-1320.

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca**.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :
- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédactrice en chef, la personne choisie devra :
- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une part de la couverture communautaire régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc.

Exigences :
- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des événements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : dès que possible

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature **avant le 15 juillet 2013** à :

Sophie Gaulin, directrice
Journal La Liberté
C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823 ou 1 (800) 523-3355
Courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913.

NOUS EMBAUCHONS!
TRAVAILLER EN FRANÇAIS AUJOURD'HUI!

Si vous êtes couramment bilingue en Français et en Anglais, nous avons un rôle pour vous! Nous recrutons maintenant pour des postes administratifs, ainsi que pour des rôles dans un centre d'appel qui est chef de file dans l'industrie au Manitoba.

AGENT(E) DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

SERVICE À LA CLIENTÈLE D'URGENCE ROUTIÈRE

RÉCEPTIONNISTE

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS AU SUJET DE NOS AVANTAGES

- **Divers horaires disponibles**
- **Formation rémunérée**
- **Remboursement des frais de scolarité**
- **Régime à prestations complet pour employés à temps plein**

THEA AGUILLON À thea@pinnacle.jobs ou au 204-926-2246

POSTULER AUJOURD'HUI!
http://fr.pinnacle.jobs/carrieres



PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

172-

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE BILINGUE et subventionnée (Elmwood) accepte enfants en bas âge et d'âge scolaire pour le 2 juillet. Tél. : 204 430-3721.

196-

À VENDRE

TERRAIN AGRICOLE : 160 acres SE20-4-2E près de Saint-Jean-Baptiste. Offre acceptée jusqu'au 1er août 2013. Adressez-vous par courrier au 24 Burk B, Winnipeg (Manitoba) R3X 2G8.

197-

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW. LA-LIBERTE.MB.CA!

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

pour un Centre d'arts médiatiques pour jeunes et Festival international

Vous voulez explorer des perspectives de partout dans le monde? Vous êtes passionné(e) du cinéma, de vidéo, des nouveaux medias et des jeunes? En plus de l'occasion de partager votre passion pour le cinéma avec des jeunes, vous bénéficierez de cinq semaines de vacances annuelles.

Le Centre d'arts médiatiques pour jeunes : Freeze Frame est un organisme dynamique qui organise un Festival annuel en mars avec une tournée nordique en automne et hiver ainsi que des ateliers et projets spéciaux en production et éducation médiatique tout au longue de l'année. Tous nos programmes sont bilingues et s'adressent principalement aux jeunes (âgées de 3 à 18 ans).

Le Conseil d'administration de Freeze Frame cherche des candidat(e)s bilingues et expérimenté(e)s dans la gestion d'un organisme culturel pour combler le poste de directeur(trice) général(e). Ce poste requiert une excellente maîtrise de l'anglais et du français. En plus d'un grand intérêt pour les films et les médias (jeux vidéos, médias enligne etc) pour le jeune public et dans l'éducation aux media, il faut une bonne compétence dans les défis typiques à la gestion d'un organisme culturel. Idéalement, les candidat(e)s auront au moins trois ans d'expérience dans un poste de gestion avec des responsabilités de supervision.

Pour une description complète du poste veuillez visiter notre site Web http://www.freezeframeonline.org/emplois-directeurtrice-generale/?lang=fr

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de motivation au comité d'embauche, Pascal, **pascal@mymts.net** au plus tard **le 31 juillet 2013**.



DIVISION SCOLAIRE BORDER LAND

La Division Scolaire Border Land est à la recherche de candidat(e)s pour l'année scolaire 2013-2014 pour combler le poste suivant à l'École Elmwood School.

(situé à Altona, Manitoba, approximativement 100 kilomètres sud de la ville de Winnipeg)

Enseignant(e) – 2e année
Contrat temporaire – 50 %
(septembre 2013 jusqu'à juin 20, 2014)

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba;
- avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion;
- démontrer une bonne connaissance de la culture française;
- démontrer la capacité de travailler en équipe (collègues et parents);
- avoir l'enthousiasme pour les enfants du primaire;
- montrer le dévouement au développement des enfants.

Pour plus d'information, s'il vous plaît, adressez-vous au directeur de l'école, Monsieur Chris Hicks au 204-324-8611.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitæ et trois références actuelles avec une lettre d'accompagnement.

Ce poste restera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Madame Krista Curry, directrice générale
Division Scolaire Border Land
120 9th St, Altona (Manitoba) R0G 0B1
Téléphone : 204-324-6491
Télécopieur : 204-324-1664
Courriel : blsd@borderland.ca

Nous remercions les candidat(e)s de leur intérêt. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste.



La Fédération des parents du Manitoba (FPM)

La Fédération des parents du Manitoba (FPM) est un organisme provincial à but non lucratif créé par et pour les parents francophones en 1976 qui oeuvre dans les domaines de la petite et jeune enfance, soit de la naissance à 12 ans. La mission de la FPM est d'offrir des programmes, des services, des ressources et de la formation qui appuie la famille et les intervenants dans la création d'un environnement (milieux familiaux, éducatifs et communautaire) où ils peuvent s'épanouir pleinement en français. Elle met à la disposition des parents et de leur famille, de par son Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE), une riche collection de ressources éducatives et ludiques.

POSTE - DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assure la direction, la planification stratégique et opérationnelle ainsi qu'une gestion saine des ressources humaines et financières de la Fédération des parents du Manitoba.

Qualités requises

- Des études postsecondaires en administration, en gestion ou dans une discipline connexe.
- Trois ans d'expérience en administration, y compris dans la gestion des ressources humaines et financières, préférablement dans un organisme à but non lucratif.
  N.B. La candidature des personnes ayant une combinaison équivalente d'études et d'expérience pourrait être envisagée.
- Des compétences en communication qui contribuent à un climat de confiance, à établir et maintenir des partenariats solides et permettent de gérer des situations difficiles ou délicates.
- De solides compétences organisationnelles et notamment la capacité de travailler dans un environnement exigeant et de faire face à des demandes concurrentes afin d'assurer une gestion efficace.
- Détenir des qualités de chef de file et de visionnaire.
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat avec des intervenants variés.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite.
- Capacités de planifier, d'organiser, de gérer et d'évaluer.
- Bonne connaissance de la communauté francophone.
- Capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles.

Salaire : selon l'échelle établie par le CA

Entrée en fonction: à déterminer.

Veuillez acheminer votre **curriculum vitae** avant **12 h, jeudi 18 juillet 2013** à :

Stéfanie Allard, Présidente
Fédération des parents du Manitoba
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba) R2H 0X9
Courriel : info@lafpm.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.







L'Accueil francophone recherche des candidatures pour le poste de :

Coordination du programme de jumelage et de familles d'accueil

Terme d'emploi : Poste d'un an avec possibilité de renouvellement
Heure : 35 h/semaine

Responsabilités :

- développer le programme de jumelage pour les familles immigrantes;
- planifier et coordonner les activités dans le cadre du programme de jumelage;
- offrir une formation aux familles d'accueil;
- assurer un suivi annuel et périodique auprès de la clientèle de l'Accueil francophone;
- représenter l'Accueil francophone aux rencontres externes;
- faire la promotion du programme;
- constituer une banque de bénévoles;
- établir un plan d'action annuel;
- faire des rapports mensuels et annuels du programme;
- assister la gestionnaire et les conseillers à l'établissement dans toutes autres tâches connexes.

Qualification :

- formation universitaire en travail social, en études familiales ou une formation équivalente;
- minimum de 2 ans d'expérience de travail en gestion de projets;
- minimum de 2 ans d'expérience de travail avec les immigrants et les refugiés;
- expérience de travail dans le développement communautaire;
- excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba et de la communauté immigrante;
- capacité de travailler avec des personnes de tous âges;
- très bonnes connaissances des démarches d'établissement et de l'immigration;
- très bonnes connaissances en informatique, plus particulièrement la suite Microsoft Office;
- avoir de l'entregent, un bon sens de l'organisation, un bon esprit d'équipe;
- être débrouillard et savoir prendre des initiatives;
- habileté à communiquer dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais, parlé et écrit.

Condition d'embauche

- avoir un permis de conduire valide;
- être disponible pour travailler des heures supplémentaires (ou bien des heures à l'extérieur des heures de bureau).

Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Les demandes sont à envoyer au plus tard le **10 juillet 2013** à l'attention de :

Madame Bintou Sacko
Gestionnaire
Accueil francophone du Manitoba
420 rue Des Meurons – Unité 104
Saint-Boniface (MB) R2H 2N9
bsacko@sfm.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui présentent leurs candidatures. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com





La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Audioprothésiste TACHÉ

396, avenue Taché
Tél. : 204-237-9555
Fax : 204-233-7353



Jim Ryan audiologiste à votre service

Aides auditives
Accessoires
Aide de télé

www.grantparkhearingcentre.com

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355



AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



Découvrez l'abonnement

édition en ligne

L'intégrale de votre hebdomadaire en numérique

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à *La Liberté* édition en ligne. Pour 10 $ de plus, recevez *La Liberté* avant tout le monde.

10 $/an  +  S'ABONNER



TARIF RÉGULIER

Vous n'êtes pas abonné(e) à *La Liberté* version papier. Et vous voulez recevoir *La Liberté* avant tout le monde? Abonnez-vous à *La Liberté* édition en ligne pour 25 $.

25 $/an   S'ABONNER

RENDEZ-VOUS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,00 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______ Expiration : ______

❐ MasterCard : ______ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN**
Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN**
Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Katrine DENISET, Camille HARPER-SÉGUY** et **Thibault JOURDAN**
Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA**
Journaliste stagiaire : **Sabine TRÉGOUËT**
Chef de la production : **Véronique TOGNERI**
Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT**
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD**
Réceptionniste : **Sophie WILD**
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal



Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 33,60 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse)
États-Unis : 95 $ • **Outre-mer :** 130 $

Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4
COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



Votre hôpital, votre fondation

UNE COLLECTE AU BEAU FIXE

L'année 2013 a bien commencé pour l'Hôpital Saint-Boniface (HSB). En plus d'avoir récolté 80 000 $ lors de la traditionnelle Soirée chocolatée le 22 mai, la Fondation de l'HSB a organisé la conférence Le coeur d'une femme le 7 mars 2013 au Centre des congrès.

« Cette conférence s'inscrit dans une nouvelle initiative très intéressante qui est de sensibiliser le public et le personnel soignant à la santé cardiaque des femmes, explique le président directeur-général de la Fondation de l'HSB, Charles LaFlèche. Les problèmes cardiaques des Femmes sont souvent très méconnus, alors qu'il s'agit d'une réalité. C'est donc important pour nous de soutenir et d'encourager cette initiative. » Lors du congrès, trois spécialistes venus de différents endroits d'Amérique du Nord ont abordé différents thèmes autour de la santé cardiaque des femmes.


Charles LaFlèche.

La soirée chocolatée a également reçu un invité d'honneur cette année, Daniel Lavoie. Et ce, pour le plaisir des oreilles de tous les invités.

« Beaucoup de francophones ont été très touchés par la présence de Daniel Lavoie, explique Charles LaFlèche. C'était une très belle soirée, qui nous a permis aussi de montrer aux anglophones la culture francophone. »

La Fondation de l'HSB a également été récipiendaire de 100 000 $ grâce à une soirée de prélèvement de fonds organisée par Les Fils de l'Italie le 16 mars dernier. La somme recueillie vise à l'établissement d'un laboratoire canado-italien d'ingénierie tissulaire.

En février 2013, nous avons vendu un montant record de 60 000 billets pour notre loterie Options Mega Million 2013, dans un temps record de 35 jours et nous avons récolté plus de 2 millions $ en profit pour la Fondation. Au mois de juillet, nous allons lancer une deuxième loterie en partenariat avec l'Hôpital des Enfants de Winnipeg. Nous allons bientôt faire l'annonce officielle de cette loterie, y inclut un montant record de prix, de maisons, de voitures, de voyages et d'argent comptant.

« Ce qui nous touche le plus, c'est ce qu'il y a derrière les prélèvements, conclut Charles LaFlèche. Ce sont les histoires personnelles qui expliquent pourquoi les gens donnent. »

ÉVÈNEMENTS

Le tournoi de golf *Cardiac Classic*
Le lundi 12 août 2013
Niakwa Country Club

Le tournoi de golf *Cardiac Classic* de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface est le tournoi le plus couru de l'année. Les sommes recueillies serviront à soutenir l'excellence dans le domaine des soins aux patients et de la recherche médicale à l'Hôpital Saint-Boniface. Pour plus d'information , visitez le site www.saintboniface.ca ou composez le 204-237-2067.


Hôpital St-Boniface Hospital

409, avenue Taché | Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
saintboniface.ca

ACTUALITÉS

SAINT-BONIFACE

Criminalité : solution sociale

Pour mieux s'attaquer à la criminalité dans le Vieux Saint-Boniface, le chef de police de Winnipeg, Devon Clunis, fait appel à la collaboration des résidants.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le chef de Police de Winnipeg, Devon Clunis, préconise une plus étroite collaboration entre les résidants et les organismes de Saint-Boniface, dans sa lutte contre la criminalité dans le quartier francophone de Winnipeg. C'est ce qui découle d'une rencontre publique, tenue le 27 juin dernier, au Centre récréatif Notre-Dame, qui a attiré plus de 175 personnes.

« La création de communautés sécuritaires doit avant tout être fondée sur la prévention des crimes, a déclaré Devon Clunis. Bien sûr, il nous faut plus de policiers qui patrouillent dans le quartier, mais cela ne résoudra pas toutes les difficultés. Lors d'un récent congrès de policiers au Texas, les Américains m'ont souligné que l'approche punitive et l'incarcération à outrance ne fonctionnent pas. Alors, un défi s'impose : celui d'arrêter le crime en s'attaquant à ses causes. C'est un travail qui doit être accompli avec la communauté. »

L'invitation de Devon Clunis a été favorablement accueillie par les résidants présents. De fait, un nouveau comité sur la sécurité a été spontanément mis sur pied. « L'inspiration du chef de police a joué pour beaucoup dans ma décision de proposer ce comité, déclare sa fondatrice, Marion Willis. Sa vision cadre bien à celle de la plupart des résidants, qui cherchent des solutions permanentes aux aspects moins attrayants de notre quartier, comme la présence de vendeurs de drogue et l'absence des propriétaires qui louent des maisons et appartements aux éléments plus louches, sans se soucier de l'impact sur le quartier. »

Le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface (ARVSB), Mathieu Allard, s'est vite joint au nouvel organisme. « Je servirai de représentant de l'ARVSB sur le comité, déclare-t-il. J'ai un véritable engouement pour les propos progressistes de Devon Clunis. Il a une vision proactive et positive, qui a beaucoup de gros bon sens. Pour avoir une communauté en sécurité, il faut s'engager ensemble – les résidants, les organismes et les commerces. »

Il n'empêche que certains résidants ont également exprimé leurs inquiétudes quant à la direction que pourrait prendre le Vieux Saint-Boniface. « Le trafic de drogue se fait régulièrement à quelques portes de ma maison, a déclaré l'enseignante et directrice d'école, Karine Rioux. C'est très inquiétant, puisque mes enfants sont exposés à des comportements et à du langage inappropriés. Ils ont même été menacés par des adolescents armés de nunchuks. Entre-temps, le propriétaire de la maison en question n'est jamais là. »

Un autre résidant, Lionel De Ruyver, s'inquiète pour sa part des résidences de location surpeuplées.

« C'est un phénomène qu'on constate dans notre rue et dans les rues adjacentes, indique-t-il. Les maisons louées ne sont pas très bien entretenues. On s'inquiète de leur dégradation et du fait que souvent, un appartement peut loger huit personnes. Je ne peux m'empêcher de me demander si cet état a un lien étroit avec la criminalité, surtout près du bar de Saint-Boniface. C'est dommage, puisque Saint-Boniface est un joli quartier, très agréable. »

Pour sa part, Devon Clunis a précisé que la Police de Winnipeg peut, dans ces cas, « servir d'élément catalyseur pour l'amélioration du quartier ». « Évidemment, nous ne pouvons pas arrêter les personnes qui nous semblent louches si elles n'ont pas été attrapées en flagrant délit, explique-t-il. Mais nous pouvons entamer la surveillance de leurs résidences. Nous pouvons aussi frapper à la porte des présumés malfaiteurs et leur indiquer que nous savons ce qu'ils font. Au besoin, nous pouvons faire du travail d'infiltration.





photos : Daniel Bahuaud

Karine Rioux : « Quand un inconnu portant une cagoule se pointe à ta porte, il y a lieu d être inquiète pour sa famille. » En médaillon : Devon Clunis.

« Or, si les inquiétudes persistent, il y a d'autres recours, poursuit-il. La Police de Winnipeg peut aussi contacter d'autres organismes municipaux, comme le service des incendies, pour effectuer une inspection d'un édifice. Tout cela pour décourager la criminalité.

« Ce n'est cependant pas un travail que nous pouvons effectuer seuls, conclut-il. Nous avons besoin de la communauté. Si quelque chose vous semble louche, il ne faut pas hésiter de nous contacter, puisque nous ne pouvons pas être présents à tout moment. »

Angela Fey abonde dans le même sens. « Pour la sécurité des enfants, il n'y a pas mieux, dans un quartier, que le programme Parent-Secours (Block Parent), déclare-t-elle. L'impact positif pour les enfants est immédiat, puisqu'ils savent qu'une maison qui affiche notre logo est un endroit sécuritaire s'ils se sentent menacés. De plus, la présence de familles inscrites à Parents-Secours encourage une surveillance plus étroite de ce qui se passe dans le quartier. »

« Je suis très impressionné, et très encouragé, par la réaction positive des Bonifaciens, déclare Devon Clunis. Le quartier est déjà très fort, puisqu'il possède une infrastructure communautaire bien développée, et des résidants engagés. »





par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Que règne Marie-Antoinette

Elle avait les cheveux d'un blond roux. Durant la nuit précédant sa montée à l'échafaud, ses cheveux auraient complètement blanchi. La reine de France guillotinée le 16 octobre 1793 selon le jugement du Tribunal révolutionnaire a été inhumée la tête entre les jambes dans une fosse commune. En 1815, ses restes et ceux de Louis XVI furent exhumés et transportés à la basilique de Saint-Denis, près de Paris.

Quel étrange destin l'évêque du temps avait-il pressenti en nommant Marie-Antoinette la modeste cloche de Batoche récemment exhumée? Originaire d'Espagne, elle a dominé du haut de ses 30 cm la petite église avant d'être volée et cachée en Ontario, récupérée et enterrée au Québec puis escortée au Manitoba après une opération délicate. Qu'est-ce qui l'attend après sa sortie publique lors d'un rassemblement métis en Saskatchewan le 20 juillet?

L'évêque actuel de Prince-Albert a proposé une intention : la cloche serait porteuse de réconciliation entre les Métis et l'église diocésaine. En effet, après 1885, le clergé avait refusé les sacrements aux Métis ayant adhéré aux prétentions prophétiques du chef Louis Riel et participé à la résistance de Batoche. Mais ce malentendu n'est-il pas réglé depuis longtemps?

Les récupérateurs de la cloche ne voulaient pas que la Manitoba Metis Federation s'en empare. Car elle aurait servi à gonfler davantage l'empire du président David Chartrand.

La meilleure piste a été formulée par les descendants des voleurs de Millbrook, en répondant invariablement aux Métis qui leur avaient demandé de rendre la Marie-Antoinette : « *You tried to break the country and we stopped you. We got the Bell!* »

Mais qui a essayé de détruire le pays?

Le mouvement fondateur du Manitoba était rassembleur. Les Métis ont incarné la conciliation des grandes divisions de l'époque : anglophone et francophone, catholique et protestant, blanc et Autochtone. C'est dans l'Est que les ultranationalistes se déchiraient.

Les soldats ontariens en route pour Batoche savaient que le chef de la résistance était le même Autochtone catholique et francophone qui avait conduit un anglophone blanc et protestant devant un peloton d'exécution. Leur mission était de venger la mort de Thomas Scott, accusé d'insubordination et condamné par le tribunal du Gouvernement provisoire en 1870.

Le Bas-Canada avait fêté l'évènement à la Rivière-Rouge tandis que le Haut-Canada promettait une vengeance sans équivoque. Les jours de Riel étaient désormais comptés. Condamné pour haute trahison, il était pendu le 16 novembre 1885, plongeant Montréal en deuil tandis que Toronto célébrait. Affaire classée?

Le double meurtre commis dans l'Ouest constitue la narration la plus dramatique du Canada. Il explique en partie la gravité du sort réservé aux Premières nations et le sentiment des Canadiens de langue française de ne pas avoir de place. D'autres crimes ont suivi : la persécution des francophones, le génocide autochtone et les assassinats du Front de libération du Québec. Il empoisonne encore les relations sociales et politiques.

Comment une si petite cloche pourrait-elle construire quelque chose sur d'aussi grands maux?

Quelle intention avaient les 'voleurs' en 1991? Ils n'enduraient simplement pas que des orangistes gardent la cloche. Pourquoi la livrer maintenant et à l'Union nationale métisse alors qu'une amnistie et de l'argent avaient été offerts? Parce que le regroupement original des Métis serait apolitique et intègre, parce qu'on a confiance qu'il trouvera un lieu approprié pour la cloche. Et parce que c'est le bon moment.

Il est question d'une niche sécuritaire au Musée de Saint-Boniface. Mais est-ce une fin acceptable pour une cloche qui génère tant de bruit avant même d'être vue et entendue? Pourquoi réduire au silence celle qui retrouve sa voix?

Le son d'une cloche est un appel au rassemblement. Dans l'ordre des choses, les appelés se déplacent et non la cloche. Cette Marie-Antoinette a assez voyagé. Elle devrait régner en permanence sur un lieu hautement symbolique de la réconciliation du pays.

Laissons sonner la cloche entourée de vie et de lumière.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Merci à La Liberté *pour son trésor informatisé!*

Madame la rédactrice,

L'autre jour, en honneur de la journée du décès de mon père, j'ai tapé «Cyrille Sabourin», entre guillemets (c'est essentiel de les mettre) dans *La Liberté* numérisée (Projet Peel). Mon geste m'a fait remonter une variété d'émotions très personnelles.

Mes parents se sont mariés le 1er juillet 1946. J'avais toujours présumé que cette date était un samedi. J'ai été surpris d'apprendre qu'ils se sont mariés un lundi. Nous avons des photos des mariés, mais jamais on m'a précisé que «la toilette de la mariée consistait en une longue robe de satin blanc, recouverte de tulle, avec manches longues en pointe et collet «Peter Pan». Elle avait un voile long et une couronne, et tenait un bouquet de roses.» En lisant ce paragraphe dans *La Liberté* du 5 juillet 1946, je me suis senti aux noces de mes parents. J'étais là. Quelle joie! C'était un moment de vrai bonheur intense.

Un peu plus loin dans ma recherche, j'ai lu que madame Cyrille Sabourin (Marie-Claire Fontaine) avait gagné au bingo à Letellier le vendredi 21 avril 1961.

Il me semblait bien que ce Noël de cette année était particulièrement rempli de cadeaux.

Merci madame la rédactrice en chef pour avoir pris l'initiative d'offrir à la communauté ce trésor informatisé. L'histoire a été revécue et les larmes de joie coulent encore. Soyez assurée que je n'ai pas fini de revisiter *La Liberté* numérisée, tellement j'ai eu la piqûre d'aller à la rencontre de vieux souvenirs. Nos vies en famille viennent de s'enrichir formidablement.

PS: Ne perdez pas de temps à chercher des fautes de grammaire dans ma lettre car vous pouvez constater à la page 14 dans le numéro du 28 juin 1963 qu'en 4e année le soussigné a obtenu 79 % à son examen final en français.

Maurice Sabourin
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 26 juin 2013

L'œuvre de ma tante

Madame la rédactrice

En tant que nièce de Gabrielle Roy, j'ai eu le grand plaisir d'assister à la célébration du 10e anniversaire de la Maison Gabrielle-Roy, le 19 juin dernier. Je voudrais en particulier souligner le travail exceptionnel accompli par Lucienne Châteauneuf, la directrice générale, Monsieur François Lentz, le président du conseil d'administration et tous les bénévoles de la MGR. Il m'a fait chaud au cœur de voir tout l'effort exercé pour faire de cette journée un immense succès et j'en suis très reconnaissante.

J'ai pu observer à quel point l'œuvre de ma tante est encore bien vivante et continue à rayonner au Manitoba et que la MGR en demeure un symbole tangible.

Yolande Roy-Cyr
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 26 juin 2013

Redynamiser Provencher

Madame la rédactrice,

J'ai appris avec plaisir dans *La Liberté* du 5 -11 juin qu'une proposition semble faire la quasi unanimité au sein des résidants du vieux Saint-Boniface : déplacer le boulevard central de la rue Provencher sur les deux côtés pour diriger la circulation des véhicules au centre de la rue et permettre de plus larges espaces pour les terrasses et la déambulation piétonnière. C'est une excellente idée qui avait été proposée il y a une couple de décennies déjà par l'architecte Étienne Gaboury visant à dynamiser cette porte d'entrée du vieux Saint-Boniface. L'heure semble enfin venue pour entreprendre ce rajeunissement qui de la Fourche, en passant par le nouveau Musée et l'Esplanade Riel, conduit les visiteurs et les résidants jusqu'à cette Place de la Culture qu'est le 340 Provencher qui regroupe le Centre culturel, le théâtre du Cercle Molière et le Centre du Patrimoine.

J.R. Léveillé
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 27 juin 2013

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le crédit des photos portant sur la cloche de Batoche en pages A1, A3 et A5 de l'édition du 26 juin. En effet, on aurait dû lire Gracieuseté Guy Savoie.

Toutes nos excuses.





Lucien CHAPUT

LA LIBERTÉ REVISITÉE

Le 31 juillet 1923



www.la-liberte.mb.ca

Ça goûte le whisky, ça gratte, c'est donc l'article

***La Liberté*, journal de combat, est aussi un journal d'informations. Parmi les activités qui reçoivent une couverture régulière, il y a les comptes-rendus des sessions de l'Assemblée législative du Manitoba. La session extraordinaire du 25 juillet 1923, convoquée pour l'adoption du projet de loi qui crée la Régie des alcools du Manitoba, permet de voir comment le journal a traité de la question de la prohibition.**

En 1916, l'Assemblée législative du Manitoba adopte un projet de loi sur la tempérance. Connue depuis le tournant du 20e siècle comme la Loi Macdonald, cette loi avait été proposée une quinzaine d'années plus tôt par le gouvernement conservateur de Hugh John Macdonald, premier ministre du Manitoba de 1899 à 1900 et fils de nul autre que sir John A. lui-même. La loi n'était jamais entrée en vigueur.

La loi de 1916 est adoptée suite à un référendum tenu dans toutes les municipalités de la province. Comme le rapporte *La Liberté* du 14 mars 1916, « le triomphe de la Loi Macdonald a dépassé les espérances mêmes de ses plus ardents partisans. On croyait ferme à son triomphe dans la province (lire le rural), mais l'on doutait fort qu'elle triompherait dans les villes. (...) Or Winnipeg même a donné une majorité de quatre mille voix en faveur de la Loi Macdonald. Il en a été de même de Brandon, de Portage la Prairie. Saint-Boniface a seul fait exception. »

Faisant abstraction du sentiment anti-prohibitionniste bonifacien, donc des francophones, le rédacteur de l'éditorial offre cette prédiction : « Elle est votée, mais ce n'est qu'un point secondaire. (...) Si son application est telle quelle et donne naissance à des abus de tous genres, l'on peut être assuré que la réaction ne tardera pas à naître. »

Et voilà que la prédiction devient réalité quelque sept années plus tard. La loi de 1916 rend illégale la vente de boissons alcoolisées au Manitoba. Par contre, elle n'empêche pas l'importation de l'alcool puisque le commerce interprovincial relève du gouvernement fédéral, ni la fabrication de l'alcool pour exportation. On peut donc commander de l'alcool d'une autre province. De plus, pour des raisons médicales, une personne peut acheter de l'alcool avec une ordonnance de son médecin. Ce qui est drôlement facile à avoir!

Malgré ces abus, la menace qui préoccupe d'avantage les responsables de *La Liberté* durant les années de prohibition, c'est la fabrication d'alcool artisanale. Dans le numéro du 14 mars 1922, sous le titre « Blind Pig », on décrit ce fléau social : « Voici que Winnipeg est visité par une calamité de cas de cécité causés par l'usage du "Moon Shine". (...) Mais les buveurs de "Moon Shine" ou de "grenouille" font la sourde oreille. "Ça goûte le whisky, ça gratte, c'est donc l'article." C'est un empoisonnement en règle qui se poursuit. (...) Les nombreux aveugles qui viennent de faire une si dure expérience à Winnipeg vont payer fort cher la satisfaction de leur gourmandise. Si cela pouvait au moins être une leçon aux autres et une invitation au Gouvernement d'appliquer les sanctions prévues par la loi aux fabricateurs de "Moon Shine." (...) Les fabricants de "Moon Shine" se moquent de l'amende, qu'on leur donne la prison. »

Les articles contre l'alcool publiés dans *La Liberté* ne font pas le bonheur de tous. Il revient à « un vieux lecteur », originaire de France et établi à Sainte-Rose-du-Lac, de faire le point sur la position des francophones catholiques, dans une lettre à la rédaction parue dans la « Tribune Libre » du 7 février 1922.

« J'ai sous les yeux votre journal du 31 janvier, et l'article de la première page intitulé : A LA LEGISLATURE. LE COMMERCE DES LIQUEURS. [...] Sans doute je suis de votre avis quand vous condamnez la vente illicite des liqueurs, le "BOOTLEGGING", car les produits vendus sont pour la plupart malsains. »

« Mais où nous différons d'avis complètement, c'est lorsque, emboîtant le pas aux fanatiques de ce pays et des États-Unis, vous demandez l'abolition complète du vin, de la bière et de l'alcool. Est-ce à nous, Français et Canadiens français, de nous faire les champions d'une loi qui contrecarre toute liberté individuelle? »

« Que fait-on alors du "libre arbitre" qui, à la création du monde, fut le chef d'œuvre de Dieu, et qui nous distingue des animaux? (...) Pourquoi condamner l'usage d'une boisson reconnue par Dieu d'abord, par Notre Seigneur Jésus-Christ ensuite? (...) Condamne-t-on Notre Seigneur pour avoir changé l'eau en vin aux noces de Cana, et avoir changé le vin en son sang le jour du Jeudi Saint? »

« N'est-il pas préférable au contraire de se ranger du côté de la Moderation League qui reste dans les limites des vues de la religion et de la raison? »

La Moderation League of Manitoba, fondée en 1921 pour mettre fin à la prohibition, avait circulé une pétition demandant la tenue d'un référendum sur la vente de l'alcool sous la régie du gouvernement. En janvier 1922, elle avait recueilli 53 000 signatures. La pétition de la ligue est présentée à l'Assemblée législative par les députés conservateurs Joseph Dubuc et Joseph Hamelin, deux députés francophones!

Comme le souligne *La Liberté* du 31 janvier 1922, Bernier, le député de Saint-Boniface, s'est fait « le champion » de la Moderation League. Leur position, et celle du député francophone de Saint-Boniface, se résume ainsi : Le Manitoba est en pleine récession commerciale. Le gouvernement a encouru un déficit l'année précédente. Les « *bootleggers* » font des fortunes... Pourquoi ces profits ne devraient-ils pas aller à la province afin d'apporter de l'aide aux personnes affligées par ce terrible fardeau qu'est la taxation.

Finalement, le 22 juin 1923, le référendum donne raison à la Moderation League. Une session extraordinaire de l'Assemblée législative du Manitoba est convoquée et le projet de loi créant la Régie des alcools du Manitoba est adopté.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 31 JUILLET 1923 NUMERO 9

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Directeur: Donatien Frémont

DES PLAINES DE LA RUSSIE DANS CELLES DE L'OUEST CANADIEN

LA LOI DE LA "MODERATION LEAGUE" DEVANT LA CHAMBRE

VICTOIRE CONSERVATRICE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

DRURY ACCEPTE A DEUX CONDITIONS

LE PRESIDENT HARDING A VANCOUVER

La Une de *LA LIBERTÉ* du 31 juillet 1923

LAUREATS DU CONCOURS FRANCAIS

Organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

GRADE XII

Prix provincial: Annette Dumouchel (87) Académie Saint-Joseph, $100.00.
Prix paroissial: Jeanne Jacob (85) Académie Saint-Joseph; Irène Bonin (80) Couvent de Saint-Adolphe.

GRADE XI

Prix provincial: Marie-A. Côté (90) Couvent de Saint-Adolphe, $25.00; Armanda Berriault (90) Couvent de St-Adolphe, $25.00.
Prix paroissial: Lucile Morin (86), Couvent de Saint-Adolphe; Irène Charlier (81) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Rosanna Rioux (78) Couvent de Saint-Norbert; Lorette Béchard (76) Académie Saint-Joseph.

GRADE X

Prix provincial: Léontine Charrette (78) Couvent de Saint-Adolphe, médaille en or.
Prix paroissial: Léontine Charrette (78) Couvent de Saint-Adolphe.

GRADE IX

Prix provincial: Hermine Malo (90) Couvent de Saint-Adolphe, médaille d'argent; Anna Lussier (90) Couvent de Saint-A...

Académie Saint-Joseph; Juliette Gagnon (97) Académie Saint-Joseph; Donalda Pelletier (97) Académie Saint-Joseph; Anita Jalbert (97) Académie Saint-Joseph; Thérèse Trottier (95) Couvent de Saint-Norbert; Anna Bisson (95) Couvent de Dunrea; Marie L. Smith (95) Couvent de Saint-Adolphe; Christine d'Anteuil (93) Ile des Chênes; Hélène McDougall (92) Couvent de Lorette; Estelle Boyer (90) Couvent de Saint-Léon; Joséphine Balez (90) Ecole de Haywood; Bibiane Gladu (88) Ecole La Rochelle, Saint-Malo; Marguerite Levasseur (88) Couvent de Sainte-Anne; Denise Arbez (86) Ecole de Saint-Claude; Marie-L. Granger (86) Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Eliza Taillefer (85) Couvent de La Broquerie; Thérèse Guyot (82) Couvent de Fannystelle; Berthe Barnabé (75) Couvent de Letellier.

GRADE VII

Prix provincial: Aurélie Jodoin (92) Académie Saint-Joseph.
Prix paroissial: Joséphine Parenteau (91) Académie Saint-Joseph; Rosalie Dondo (92) Couvent de N.-D. de Lourdes; Yvonne Robert (90) Couvent

VOTRE NOM EST PEUT-ÊTRE DANS *LA LIBERTÉ*

C'est dans ce même numéro du 31 juillet 1923 que *La Liberté* publie les résultats du concours de français organisé par l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba pour la première fois en 1923. La publication des noms et des résultats devient lecture obligatoire annuelle jusqu'en 1967.

Avis aux jeunes : amusez-vous à trouver les résultats de votre pépé ou mémé sur le site Web : bit.ly/Peel100.



Qui sait, ils ont peut-être exagéré leur maîtrise du français lorsqu'ils avaient votre âge!

CONCOURS

Participez à notre concours en page A1 et courez la chance de gagner un voyage pour quatre personne à Churchill.



www.laliberte100ans.ca

AUTISME

Dix ans de progrès

Le programme d'autisme de la Fondation St.Amant fête ses dix ans cette année. De plus en plus de familles y ont recours et les résultats sont éclatants.

Thibault JOURDAN

presse1@la-liberte.mb.ca

Cette année, cela fera dix ans que le programme d'autisme bilingue de la Fondation St.Amant a été lancé. « Les parents des enfants autistes avaient demandé de l'aide au gouvernement qui, après environ deux ans de tests, a lancé un programme permanent », rappelle la chargée de communication de la Fondation St.Amant, Jennifer Rodrigue.

Seul organisme à disposer d'un centre de recherche associé au Canada, avec l'Université du Manitoba, la Fondation offre trois programmes adaptés aux troubles du développement des enfants autistes. Le programme préscolaire est destiné aux enfants jusqu'à cinq ans et permet à un tuteur de se rendre à la maison de l'enfant pendant sept heures par jour du lundi au vendredi. On retrouve aussi le programme scolaire pour les enfants de trois ans et plus, qui présentent un degré d'autisme plus important. Et le programme consultatif, dont l'âge de l'enfant varie selon ses progrès et son avancée. « Chaque séquence est individualisée pour chaque enfant. Tous n'évoluent pas de la même manière ni à la même vitesse », insiste Jennifer Rodrigue.

Demande en constante hausse

En l'espace de dix ans, la Fondation St.Amant a gagné ses lettres de noblesse et le programme d'autisme bilingue accueille toujours plus de monde. Lorsque le projet a été lancé, il y avait 28 clients contre 231 familles aujourd'hui. De plus, l'établissement étant désigné bilingue, il offre des services en français. « Sur les 152 membres du personnel, 11 sont entièrement bilingues. À l'heure actuelle, nous desservons quatre familles en français », indique l'agente des services en français, Danielle Robidoux.



photo : Thibault Jourdan

Danielle Robidoux et Jennifer Rodrigue.

Parallèlement, le nombre d'enfants autistes diagnostiqués est en constante augmentation. Une étude, parue en 2006 dans le *Journal of Policy and Practice in intellectual Disabilities*, estimait qu'un enfant sur 352 était autiste dans les provinces du Manitoba et de L'Île-du-Prince-Édouard. Une autre étude du *Centre for Disease Control* concluait, en 2008, que la prévalence de l'autisme dans la population états-unienne était de un sur 88.

« La demande augmente chaque année et, pour la première fois, nous avons une liste d'attente de 18 à 24 mois sur laquelle 80 enfants sont inscrits », souligne Jennifer Rodrigue. L'an dernier, neuf enfants ont aussi été refusés. « Les demandes des parents sont intervenues trop tard, explique-t-elle. Pour suivre le programme, les enfants doivent entrer dès le préscolaire. »

Il faut dire que l'institution affiche des résultats très satisfaisants. Une enquête, portant sur 85 enfants en préscolaire, a été réalisée en 2011. Pendant 12 mois, les chercheurs ont évalué les progrès accomplis par les petits qui avaient reçus une intervention comportementale précoce et intensive. « On a constaté une amélioration de 166 % de leurs habilités de communication, comme les mimiques ou le fait de poser des questions, détaille Jennifer Rodrigue. Les habilités sociales, qui comprennent les jeux ou encore les interactions, ont bondi de 130 %. Enfin, les habilités personnelles (manger, s'habiller, hygiène) ont augmenté pour leur part de 67 %. »

Les responsables espèrent maintenant que ces résultats les aideront à convaincre la Province de donner plus que les 30 millions $ qu'elle leur alloue annuellement. « Une demande en ce sens a été déposée », confirme Jennifer Rodrigue. La qualité du service et la prise en charge d'un nombre toujours plus important d'enfants autistes pourraient être en jeu.

Jubilé de vie religieuse chez les sœurs Grises



Le 25 mai 2013, lors d'une joyeuse célébration eucharistique présidée par Mgr Albert LeGatt assisté de Mgr Albert Thévenot, frère de la jubilaire à la résidence Despins, sœur Juliette Thévenot célébrait en action de grâce son 50e anniversaire de vie religieuse. Le 9 juin six autres Sœurs Grises célébraient leur anniversaire respectif de 75, 70 et 60 années de profession religieuse.

On retrouve de gauche à droit (avant) Claire Fillion (70 ans); Anna Neumier (75 ans); Tina Winter (70 ans); (arrière) Lucille Damphousse (60 ans); Simonne Forest (60 ans); Florence Caners (60 ans); Juliette Thévenot (50 ans).

Nous rendons grâce à Dieu pour la fidélité et le témoignage de nos compagnes à la suite de Jésus et de sainte Marguerite d'Youville.

DISTINCTIONS

Diplômes de contribution

Fidèle à la tradition, l'USB a remis un doctorat honorifique de l'Université du Manitoba à sa collation des grades et un diplôme honorifique de l'USB à celle de son École technique et professionnelle.


Camille HARPER-SÉGUY

presse2@la-liberte.mb.ca

Le récipiendaire 2013 du doctorat honorifique de l'Université du Manitoba, ès Lettres, est l'écrivain franco-manitobain, Roger Léveillé. Il a reçu les honneurs le 3 juin dernier lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'Université de Saint-Boniface (USB).

« Ça me touche beaucoup car je suis le premier à le recevoir de l'USB, même si c'est au nom de l'Université du Manitoba, confie le récipiendaire. C'est une reconnaissance de mon œuvre, sur laquelle je travaille depuis 1966. »

Il apprécie aussi l'ironie du destin. « Ce doctorat honorifique boucle une boucle, révèle-t-il. En 1973, j'avais fini mes études de doctorat en littérature française au Collège Saint-Boniface de l'Université du Manitoba et je suis parti avec un projet de thèse et un autre de manuscrit. Finalement, j'ai dû choisir et je suis devenu écrivain. Je n'ai jamais fini ma thèse. C'est amusant qu'aujourd'hui, je reçoive un doctorat symbolique! »

| Critères

Si les études universitaires sont un atout pour se voir décerner un diplôme honorifique, elles ne sont pas une nécessité. « Le plus important dans le choix d'un récipiendaire, c'est sa contribution et non sa formation, confie le secrétaire général de l'USB et secrétaire du Sénat de l'USB, Stéphane Dorge. Le dossier académique est tout de même pris en compte. »

Les critères de l'Université du Manitoba pour l'attribution de tels diplômes honorifiques sont en effet quelqu'un qui s'est distingué par sa réussite académique, ou encore dans les arts ou le service public, et qui a honoré par ses actions l'Université.

« Le récipiendaire du doctorat honorifique de l'Université du Manitoba est choisi par le recteur de cette université, sur recommandation du Sénat de l'USB, précise Stéphane Dorge. Le comité de mérite, un sous-comité du Sénat, établit une liste de candidats potentiels et la soumet au Sénat de l'USB, qui la soumet ensuite au Sénat de l'Université du Manitoba après approbation. Les noms recommandés mais non retenus pour les honneurs restent ensuite en banque pour dix ans au maximum. »



photo : Camille Harper-Séguy

Michelle Gervais est la récipiendaire 2013 du Diplôme honorifique de l'Université de Saint-Boniface.

| À l'USB

En revanche, le diplôme honorifique 2013 de l'USB, remis le 19 juin à la femme d'affaires franco-manitobaine, Michelle Gervais, relève directement du choix du Sénat de l'USB. Il a été créé en 2012.

« Les critères de choix sont semblables, indique Stéphane Dorge. On reconnaît une personne francophone, vivant au Manitoba, dont la contribution exceptionnelle a mis en valeur la mission de l'USB et de l'École technique et professionnelle (ETP), et développé et fait rayonner la collectivité francophone du Manitoba. »

Pour Michelle Gervais, ce diplôme honorifique est « tout un honneur, 30 ans après mes études à l'ETP! Le fait que je sois reconnue aujourd'hui montre un attachement qui va au-delà des années d'études. Il y a un vrai sens communautaire à l'ETP et à l'USB, presque un lien familial, et c'est touchant ».

Elle doit notamment son diplôme honorifique à sa contribution au développement touristique de la communauté franco-manitobaine et à sa mise sur la carte. « Aujourd'hui, le fait français est reconnu comme une valeur ajoutée, se réjouit-elle.

« Et avec cette nouvelle reconnaissance symbolique, ajoute-t-elle, j'aurai encore plus de visibilité pour faire passer le message et vendre le Manitoba, notamment aux Manitobains qui ne sont pas ma cible première pour le moment! »

Par ailleurs, Michelle Gervais s'est beaucoup impliquée dans la communauté, entre autres comme Voyageuse officielle au Festival du Voyageur. Elle a aussi valorisé les études. « Pendant longtemps, j'ai continué à prendre des cours du soir même si je travaillais, raconte-t-elle. Je trouve important de diversifier ses connaissances et de garder sa capacité à apprendre de nouvelles choses. Il y a toujours à apprendre. »

D'ailleurs, elle se réjouit que « ce diplôme démontre aussi que l'ETP peut aussi mener à de grandes carrières qui font une différence », conclut-elle.



SAINT-BONIFACE

Bon accueil pour Marymound

Saint-Boniface abrite désormais un centre de désintoxication de courte durée pour jeunes, Marymound. Les résidants s'en réjouissent.

Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca



photo : Camille Harper-Séguy

Ian Hughes.

Le centre de désintoxication de courte durée pour jeunes, Marymound, a ouvert les portes de sa nouvelle bâtisse à Saint-Boniface le 14 juin dernier.

« On a trois programmes à Saint-Boniface, précise le président-directeur général de Marymound, Ian Hughes. Le premier est un programme volontaire d'une semaine maximum pour les dépendances sérieuses. Les jeunes s'y rendent de leur propre gré. Il y a quatre lits de disponibles. »

Un second programme d'une semaine maximum pour les dépendances sérieuses, avec quatre lits, est également disponible, mais « pour celui-ci, ce sont les parents ou les gardiens légaux qui font la démarche d'y faire entrer leur enfant », explique Ian Hugues.

Enfin, l'antenne de Marymound à Saint-Boniface possède aussi « deux lits pour les jeunes qui auront été arrêtés par la police en état d'intoxication, pour qu'ils y passent la nuit ».

L'installation d'un centre de désintoxication à Saint-Boniface n'inquiète pas les résidants du quartier. En effet, Marymound a pris bien soin de les consulter et de leur expliquer sa mission avant même de commencer ses démarches d'installation.

« Des représentants de Marymound sont venus rencontrer les résidants de Saint-Boniface à l'avance, rappelle le président sortant de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface (ARVSB), Walter Kleinschmit. Ils ont notamment consulté toutes les maisons autour de leur nouvelle antenne. »

Walter Kleinschmit, alors président de l'ARVSB, avait lui-même participé à cette rencontre. « Marymound nous a présenté un bon plan, clair, donc on n'a pas de raisons de s'inquiéter, assure-t-il. Le soutien des résidants pour leur venue à Saint-Boniface était unanime à l'issue de cette rencontre. »

Ian Hughes confirme qu'« en sept ans d'existence, on n'a jamais eu de plaintes de voisins. Et s'ils avaient des questions, on y a toujours répondu. On a donc toujours reçu un bon soutien.

« Comme nos jeunes ne sont là que pour des séjours de courte durée, ajoute-t-il, ils ne rentrent et sortent pas. Ils ne risquent donc pas de causer de problèmes dans le voisinage. De plus, ils sont toujours amenés chez nous par un parent, un gardien ou un agent de la paix, et récupérés à la fin de leur séjour par un parent ou un gardien. Ils ne se retrouvent donc jamais seuls dans le quartier », conclut-il.

ÉCONOMIE

EMPLOIS D'ÉTÉ

Le casse-tête des jobs en français

Les vacances sont arrivées. Pour de nombreux jeunes, c'est aussi la période des emplois d'été, mais trouver un job en français à Winnipeg relève parfois du défi.


Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Lorsque Laura Nagy s'exprime, on comprend tout de suite qu'elle n'est pas d'ici : son accent l'a trahie. La jeune femme de 22 ans, originaire de Montréal, a débarqué début mai à Winnipeg et compte rester tout l'été au Manitoba.

Dès le départ, elle s'est mise en quête d'un job d'été. « Je cherche dans n'importe quel domaine : restauration, emploi bilingue, accueil… J'aimerais travailler en français », indique-t-elle.

Trouver un emploi d'été en français à Winnipeg semble être un véritable défi pour les jeunes. Laura Nagy s'est inscrite dans les agences de placement et a essentiellement postulé sur Internet. Sans succès. « J'avais plus de retours du côté anglophone que francophone, du coup j'ai abandonné la recherche d'un travail en français, reconnaît l'étudiante en droit civil. Je n'ai pas trouvé de services qui promeuvent les postes d'été en français dans la communauté. »

« Je ne pense pas qu'un tel service existe, confirme l'agent au projet jeunesse du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Simon Méthot. C'est aux jeunes de découvrir où sont les emplois, et 80 % des emplois affichés sont déjà pourvus. » En clair, les étudiants doivent s'investir pour dégoter un job et, pour cela, ils doivent encore et toujours travailler la formation de leur propre réseau.

Certains peuvent cependant bénéficier d'aide : le CDEM offre, par exemple, un programme destiné aux jeunes de 15 à 30 ans qui sont sans emploi ni en études et qui font face « à un gros obstacle » (1). « Environ 80 jeunes par an suivent le programme Destination emploi, indique Simon Méthot. On leur apprend à écrire des lettres de motivation ou encore à répondre en entrevue. Et ils sont rémunérés au salaire minimum pendant les six semaines de la formation. »

Pour les autres qui cherchent un travail en français à Winnipeg et qui n'ont rien trouvé grâce à leur réseau, ils peuvent encore se tourner vers l'Université de Saint-Boniface (USB). Depuis environ deux mois, l'USB s'est dotée d'un site Internet qui affiche et recense toutes les offres d'emplois qu'elle reçoit (2). « Les jobs sont aussi bien en français qu'en anglais et je mets à jour le site une fois par semaine, affirme la conseillère d'orientation, Marjolaine Pelletier. L'Université du Manitoba nous avait proposé de faire partie de sa liste d'emplois, mais nous avions refusé. Nous y aurions peut-être perdu notre identité francophone. »


photo : Thibault Jourdan
Arrivée récemment à Winnipeg, la jeune Montréalaise Laura Nagy ne parvient pas à trouver un emploi en français.

Si ce site Web n'est pas réservé uniquement aux étudiants, il reste cependant très méconnu. En cause, l'absence de sa promotion sur le site de l'université. Les services de l'USB sont en train de plancher sur ce problème et un site d'orientation est à l'étude pour la rentrée prochaine. « La possibilité de sa mise en place reste toujours à discuter, indique le responsable de la communication, Réal Durand. En revanche, le lien du site d'emplois sera au moins affiché sur le site Web de l'Université. » De quoi peut-être devenir, à l'avenir, une référence en matière d'emplois francophones pour les jeunes à Winnipeg.

(1) Site Internet du service jeunesse du CDEM : premierchoix.org, ou appeler le 204-237-9788.

(2) Site d'emploi de l'USB : ustboniface.ca/emploispouretudiants

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Les agents du parlement seront bilingues

Le projet de loi C-419 exigeant que les hauts fonctionnaires du parlement canadien soient bilingues a reçu la sanction royale le 26 juin dernier après avoir été adopté à l'unanimité par le sénat.

« Le très large consensus au sénat autour de cette question est le signe que cette chambre demeure relativement progressiste sur les questions linguistiques », se réjouit le politologue franco-manitobain, Raymond Hébert.

Il confie toutefois ne pas être surpris du résultat du vote au sénat. « La vraie surprise, affirme-t-il, c'était plutôt que ce projet de loi C-419 soit adopté à la Chambre des communes. C'est rare qu'un projet de loi privé venant de l'Opposition soit appuyé par le gouvernement. »

En effet, le projet de loi C-419, parrainé par la députée néo-démocrate Alexandrine Latendresse, était une initiative du député néo-démocrate Yvon Godin.

Ayant déjà reçu la sanction royale, la nouvelle loi, qui n'est toutefois pas rétroactive sur les agents déjà en poste, est déjà en vigueur. « Ça démontre que le gouvernement était bien sincère dans son vote », conclut Raymond Hébert.

C.H.-S.